



Office de l'Assurance-Invalidité
Invalidenversicherung-Stelle
CANTON DE FRIBOURG - KANTON FREIBURG



CANTON DE FRIBOURG / KANTON FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales
Direktion für Gesundheit und Soziales

Mercredi 7 octobre 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Office AI fait du « sur-mesure » pour chaque cas de réadaptation

Organisée par l'Office cantonal d'assurance-invalidité (OAI), la Journée de la Réadaptation professionnelle 2009 aura lieu à la Foire de Fribourg le vendredi 9 octobre 2009. Dans ce cadre seront attribués pour la septième fois les Prix de la réadaptation professionnelle qui récompensent des personnes assurées et des employeurs. Ils seront remis par les conseillers d'Etat Anne-Claude Demierre et Beat Vonlanthen.

Des prestations personnalisées

La Journée de la réadaptation met en lumière les activités très variées de la réadaptation professionnelle et sa mise en œuvre personnalisée. Ainsi, après une maladie ou un accident qui ne permet plus de continuer son activité professionnelle, l'OAI assure une aide pour démarrer dans une nouvelle voie professionnelle. Chaque situation fait l'objet d'un examen approfondi et les mesures adéquates sont mises en place pour faciliter une réinsertion rapide sur le marché du travail. L'OAI peut alors proposer à la personne concernée d'entreprendre une nouvelle formation, de procéder à une adaptation de son poste de travail ou elle prodigue des conseils pour la recherche d'un emploi adapté. L'OAI prend également contact avec les entreprises et leur offre ses conseils lorsqu'elles ont des collaborateurs qui présentent une problématique AI ou lorsqu'elles sont disposées à engager des personnes au bénéfice d'une rente. Des prestations « sur mesure » dont l'OAI présente les différentes facettes dans trois stand intégrés au parcours de la Foire de Fribourg.

Les Prix de la réadaptation professionnelle 2009

Dans le cadre de cette journée, l'OAI organise pour la septième année consécutive la remise des Prix de la Réadaptation professionnelle à des personnes assurées et des employeurs. L'OAI entend ainsi donner une voix aux personnes en situation de handicap, contribuer à leur intégration dans le monde du travail et dans la société. Car leurs efforts sont souvent conséquents et ce malgré leurs ennuis de santé. Le Prix de la réadaptation professionnelle constitue pour l'OAI également l'occasion de témoigner sa reconnaissance aux employeurs avec lesquels il collabore. Leur disponibilité à embaucher des personnes handicapées et leur ouverture d'esprit permettent aux personnes concernées de garder leur place dans le monde du travail, même en période de crise conjoncturelle. L'OAI espère, par l'attribution de ces prix, inciter un plus grand nombre d'entreprises à adopter une attitude d'ouverture et à mettre à disposition des emplois adaptés. La manifestation est soutenue financièrement par des partenariats avec des sponsors et des dons.

Des histoires d'intégrations exemplaires

Quatre personnes, Mme Isabel Godel, Mme Samantha Schaller, M. William Audriaz et M. Ntumba Bafuma seront à l'honneur lors de cette septième édition du prix de la réadaptation professionnelle du Canton de Fribourg.

Les prix (des montants de CHF 700.-), sont décernés à des personnes qui ont fourni une prestation personnelle de haut niveau afin de réussir leur intégration professionnelle. Au moment de l'attribution du prix, elles sont engagées avec des contrats de durée indéterminée dans le marché de l'emploi, qu'elles soient ou non au bénéfice d'une rente AI. Cette année, trois employeurs sont également primés, soit Cash SA à Fribourg, l'Institut St. Joseph Guglera AG à Giffers et Eliane Tour Sàrl à Botterens.

Les entreprises lauréates doivent avoir collaboré avec l'OAI sur plusieurs projets de réadaptation professionnelle dans les domaines de la formation initiale, du reclassement, des stages et du placement fixe de personnes handicapées. Les prix destinés aux entreprises sont des œuvres créées par des ateliers occupant des personnes handicapées.

**Cérémonie de remise des Prix de la réadaptation professionnelle
Foire de Fribourg, le 9 octobre 2009, 17h00
Halle des Fêtes**

Annexes

Portraits des lauréats et des entreprises

CONTACTS ET INFORMATIONS

Office de l'Assurance Invalidité

M. Marco Lepori, adjoint de direction, tél. 026 305 52 31

marco.lepori@fr.oai.ch

Source : Direction de la santé et des affaires sociales, Claudia
Lauper, conseillère scientifique, tél. 026 305 29 04 – 079 347 51
38

Retrouvez les communiqués de presse sur le site internet de la Direction de la santé et des affaires
sociales <http://admin.fr.ch/dsas/>



Office de l'Assurance-Invalidité
Invalidenversicherung-Stelle
CANTON DE FRIBOURG • KANTON FREIBURG

Prix de la Réadaptation Professionnelle 2009 attribué à Monsieur William Audriaz



William Audriaz, d'étancheur à employé de bureau technique

Titulaire d'un CFC d'étancheur obtenu en 1987, Monsieur William Audriaz est fidèle depuis vingt sept années à l'entreprise Geneux-Dancet auprès de laquelle il a débuté son activité professionnelle en 1982.

Suite à un problème de santé survenu en 2005, la reprise de son activité comme étancheur n'était plus possible, car elle n'était pas adaptée à ses limitations physiques. Ce constat fut difficile pour M. Audriaz. De nature persévérante et volontaire, il a choisi d'accepter sa situation et de se concentrer sur une reconversion professionnelle.

Ayant toujours été un employé motivé, son employeur lui a proposé alors une nouvelle activité adaptée comme employé de bureau technique. Si sa solide expérience pratique dans l'activité d'étancheur constituait un avantage, il n'avait malheureusement aucune connaissance de la gestion technique et administrative relative aux exigences de cette nouvelle profession. Vu la motivation de son collaborateur, l'employeur était disposé à tenter l'expérience d'une formation interne accompagné de cours spécifiques d'informatique, de dactylographie et de programme pour satisfaire aux exigences de ce poste. Ce projet a pu être mis à exécution en partenariat avec le soutien financier de l'AI.

Malgré les difficultés d'apprentissage rencontrées lors de cette reconversion, Monsieur Audriaz a su persévérer et redoubler d'efforts pour atteindre l'objectif fixé et, aujourd'hui, être pleinement épanoui dans cette nouvelle profession qui lui procure beaucoup de satisfaction.

M. Audriaz travaille depuis plus d'une année déjà à plein temps dans sa nouvelle activité auprès l'entreprise Geneux-Dancet S.A. Aussi c'est avec une immense joie que l'Office cantonal AI lui décerne ce prix de la réadaptation amplement mérité.

Prix de la Réadaptation Professionnelle 2009 attribué à Madame Isabel Godel



« Renaître » avec une formation d'esthéticienne et un institut de beauté

Aide-soignante de formation, Mme Godel travaille auprès du home médicalisé de la Broye depuis 1993 lorsqu'un événement familial tragique survient dans sa vie en 2001.

Régulièrement confrontée à la mort dans son activité, elle ne peut plus poursuivre son emploi d'aide-soignante. Elle débute alors avec le soutien de l'Office d'assurance-invalidité (OAI) une formation d'assistante médicale en septembre 2003 auprès de l'école Médica à Lausanne. En janvier 2005, au moment des examens finaux, Mme Godel n'est pas à même de se présenter aux examens en raison de son état de santé. Après de nombreuses discussions avec les différents membres du réseau, il s'avère que le métier de secrétaire médicale n'est pas des plus adaptés, car le contact avec la souffrance des gens est omniprésent. Un nouveau projet de formation est élaboré : Mme Godel appréciant le bien-être et les techniques de massage, elle entreprend une école d'esthéticienne : cette profession pourra lui ouvrir des débouchés diversifiés

Mme Godel se forme auprès de l'école Athénée (Athénée) à Montreux et termine en janvier 2008. Parallèlement à cette école, elle suit une formation de styliste ongulaire chez Nails Academy à Remaufens. La réadaptation est donc achevée avec succès en janvier 2008.

Mme Godel décide ensuite de se mettre à son compte en ouvrant son propre institut. Elle se met à la recherche de moyens financiers, trouve un local, l'aménage avec goût ; en juin 2008, à Belfaux, elle ouvre « Renaître », institut de beauté et onglerie. Depuis plus d'un an, Mme Godel dispense ses soins à une clientèle en constante augmentation.

Mme Godel représente un modèle de réussite et mérite une attention particulière. L'OAI tient à la féliciter pour son parcours, car avec courage, elle s'est dépassée pour aller de l'avant, sachant rebondir lors des moments difficiles : elle a vraiment pu « Renaître ».

Prix de la Réadaptation Professionnelle 2009 attribué à Monsieur Ntumba Bafuma



S'intégrer pleinement dans la société en devenant gestionnaire en logistique

En 1998, à 20 ans, M. Bafuma tombe malade alors qu'il suit un apprentissage de magasinier. Après une longue hospitalisation, sa santé toujours très fragile ne lui permet pas de terminer sa formation. Son rétablissement prendra plusieurs années. Sur le plan professionnel, il pratique des activités dans divers ateliers protégés, afin de ne pas perdre pied avec le monde du travail et aussi de reprendre confiance en ses aptitudes. M. Bafuma effectue ensuite des stages en entreprises.

Sur le plan personnel, M. Bafuma, sans famille proche en Suisse, trouvera auprès de l'équipe de La Traversée I, un soutien personnalisé, attentif et chaleureux de tous les instants. L'accompagnement social, thérapeutique, professionnel permettra à M. Bafuma de retrouver ses repères et de juguler les périodes difficiles. Peu à peu, la fragilité est mieux maîtrisée : une vie familiale s'organise avec la venue d'une petite fille nommée «Espérance».

Présent depuis longtemps, le souhait de suivre une formation pour s'intégrer pleinement dans la société et sortir de la rente versée par l'AI se fait impératif. Un stage professionnel se déroule auprès de Disques Office SA à Fribourg. Il est très positif, si bien que M. Bafuma peut débuter un apprentissage de gestionnaire en logistique. Passées les premières semaines quelque peu angoissantes – ce qui est bien compréhensible avec la reprise des cours professionnels après une interruption de 6 années – l'apprentissage se déroule au mieux : les notes sont bonnes, le maître d'apprentissage qui joue remarquablement son rôle de guide est satisfait. M. Bafuma obtient son CFC en juillet 2008.

Aujourd'hui il travaille à plein temps auprès de Disques Office SA sans aucun soutien financier de l'AI. L'Office cantonal d'assurance-invalidité le félicite vivement pour ce très beau parcours et c'est avec une grande joie qu'il lui décerne ce prix de la réadaptation amplement mérité.

Prix de la Réadaptation Professionnelle 2009 attribué à Madame Samantha Schaller



Samantha Schaller a fréquenté le CO de Wünnewil (section développement) de 2001 à 2004, puis, de 2004 à 2005, elle a effectué une année intermédiaire à la Fondation Intervalle à Fribourg. Cette année à la Fondation Intervalle a mis en évidence des difficultés d'apprentissage, remettant fortement en question la possibilité de faire un apprentissage en économie libre. Madame Schaller a donc eu recours aux prestations de l'Office d'assurance invalidité (OAI), afin qu'il l'aide à trouver une formation adéquate.

Après plusieurs entretiens, préapprentissage et clarifications supplémentaires, une structure d'apprentissage appropriée dans le domaine de l'intendance (Hauswirtschaftlichen Ausbildungsstätte, HWA) à Bolligen a été trouvée. En raison des frais supplémentaires occasionnés par l'handicap de Madame Schaller, l'OAI a pris en charge les coûts de scolarité. D'août 2006 à juillet 2008, Madame Schaller a effectué un apprentissage en économie ménagère. Durant sa deuxième année de formation, elle a été stagiaire deux jours par semaine au service d'entretien de l'hôpital du district de la Singine à Tafers, aujourd'hui HFR Tafers.

En juillet 2008, Madame Schaller a terminé sa formation avec succès et son implication durant le stage a été très appréciée. Ceci a abouti à un emploi dans le service d'entretien de l'HFR Tafers dès août 2008. Depuis, Madame Schaller travaille à temps plein dans la structure hospitalière et avec un rendement quasi total à l'hôpital du district de la Singine.

Madame Schaller a trouvé une solution professionnelle adéquate, grâce à la pédagogie de soutien mise en œuvre par l'Institution HWA et le financement de cette formation par l'AI. Elle est aujourd'hui indépendante et peut subvenir à ses besoins sans aide supplémentaire. L'OAI félicite de tout cœur Madame Schaller pour son succès et lui souhaite bonne chance pour la suite de son parcours professionnel.

Prix « Coup de Cœur » de la réadaptation professionnelle 2009 attribué à **Eliane Tour Sàrl, Botterens**



Une majorité de salariés au bénéfice d'une rente AI

L'histoire de Mme Oberson mérite un coup de cœur, car son parcours de vie est quelque peu particulier : de formation laborantine médicale, elle ne peut plus exercer suite à un problème de vue et se décide à entreprendre une formation d'employée de commerce. En arrivant à Botterens, elle se trouve dans une situation inconfortable, puisqu'elle ne trouve pas de travail en raison de son handicap. Madame Oberson décide alors de monter sa propre entreprise et Eliane Tour à Botterens voit le jour en 1988.

Tout débute par l'acquisition d'un car qui sera utilisé dans un premier temps pour les sorties entre amis. Quelques années plus tard le parc contient 4 cars et 4 minibus. Dans les années '90 un minibus pour personnes handicapées vient agrandir l'entreprise. Finalement en 2004, Eliane Tour achète un nouveau mini bus modernisé et conçu par une entreprise spécialisée pour les transports de personnes à mobilité réduite. Depuis cet achat, la société s'est spécialisée dans le transport d'adultes et d'enfants en situation de handicap.

En début d'année 2007, les premiers contacts sont pris entre Eliane Tour et le service de placement de l'Office cantonal de l'assurance-invalidité de Fribourg (OAI). Madame Oberson était à la recherche de chauffeurs. En effet, la particularité de ses transports sont les horaires qui demandent uniquement quelques heures d'activité le matin et en fin d'après-midi. Ce type d'activité, qui sollicite de la disponibilité et de la flexibilité, est une aubaine pour des personnes au bénéfice d'une rente AI, qui disposent encore d'une capacité de travail et qui doivent rechercher une activité adaptée à leurs limitations.

Du reste, Madame Oberson n'a pas attendu les contacts avec l'OAI pour engager dans sa société des collaborateurs en situation de handicap. Actuellement, sur un effectif total de 5 personnes, 3 d'entre-elles sont au bénéfice d'une rente AI, soit 60% des salariés.

Cette situation démontre qu'une entreprise peut avoir du succès, même en ayant plus de la moitié de son effectif en situation de handicap, et ce, depuis des années. L'OAI tient à relever la collaboration professionnelle et conviviale que Madame Oberson a su créer avec son service de placement et l'en remercie chaleureusement.

Eliane Tour Sàrl - Route de Villard 3 - 1652 Botterens

☎ 026 921 28 22

Prix de la Réadaptation Professionnelle 2009 attribué à Institut St. Joseph Guglera SA



Un centre de stages pour les personnes atteintes dans leur santé

La Guglera SA est un institut réputé dans le canton. Il y a deux ans encore, elle hébergeait un internat pour jeunes filles sous la direction des Sœurs de la Congrégation d'Ingenbohl. Depuis le départ des Sœurs, la direction est assurée par Beat Fasnacht et la Guglera SA a pris une nouvelle orientation. Elle est devenue un Centre de promotion et de formation pour des jeunes qui, pour des raisons de surpoids, n'ont pas encore trouvé leur place dans la vie active. Le Centre de promotion les initie au marché du travail. En plus de cette mission, la Guglera met à disposition des salles pour des conférences (jusqu'à 250 personnes), des séminaires, des réunions, des apéritifs, des mariages (avec sa propre chapelle) et d'autres manifestations. 40 collaboratrices et collaborateurs sont occupés non seulement par le Centre de promotion de l'Institut, mais aussi par les entreprises établies à la Guglera. Pour différentes raisons, beaucoup travaillent à temps partiel, mais tous contribuent au développement économique de l'Institut par leur engagement et leur expérience professionnelle. La Guglera se transforme donc de plus en plus en un endroit dans lequel les jeunes peuvent grandir, reprendre confiance et envisager des perspectives d'avenir.

La Guglera SA travaille avec l'Office de l'Assurance Invalidité (OAI) comme centre de stages pour les personnes atteintes dans leur santé, en vue d'une réinsertion professionnelle. Un tel stage permet à l'entreprise de prendre connaissance des capacités manuelles et des aptitudes de la personne. A plusieurs reprises déjà, des stagiaires ont été par la suite engagés comme collaborateurs dans différentes branches de la Guglera SA. L'entreprise propose à ces personnes une nouvelle place et un nouveau défi dans leur vie professionnelle. Du fait de sa bonne expérience avec les jeunes, l'entreprise offre aussi des places de travail à d'autres candidats atteints dans leur santé.

La direction de la Guglera SA est convaincue que ses collaborateurs sont précieux et utiles pour l'entreprise. D'une part, ils permettent aux chefs d'équipe de développer leurs compétences comme formateurs et comme dirigeants. D'autre part, ils témoignent de leur reconnaissance par une grande motivation et, malgré leur état de santé, fournissent un bon rendement et un travail de qualité.

Par ce prix, l'OAI désire remercier cette entreprise pour son engagement social et sa disposition à rendre possible la réinsertion professionnelle de personnes atteintes dans leur santé sur le marché du travail fribourgeois.

L'exemple de l'entreprise Guglera SA montre qu'une réinsertion professionnelle réussie est une victoire pour toutes les personnes concernées.

Institut St. Josef Guglera SA - Guglera 1 - 1735 Giffers - CH

☎ 026 418 93 93

<http://www.guglera.ch/>

Prix de la réadaptation professionnelle 2009 attribué à Cash, Fribourg



Vendre des biens d'occasion en intégrant des personnes proposées par l'OAI

Le magasin CASH à Fribourg va fêter cette année ses 9 ans d'existence. Le concept du magasin CASH réside dans son engagement à apporter à ses clients un nouveau service à travers la vente de biens d'occasion.

Ce concept né il y a 25 ans en Australie a pour avantages de recevoir immédiatement de l'argent comptant en cas de vente, ceci par opposition au principe des magasins dépôt-vente. Chez CASH le client a aussi la possibilité de troquer un objet contre un autre. Ce concept répond à un réel besoin du consommateur. Tout en contribuant à éviter un gaspillage excessif de biens en parfait état de marche, il est possible de retirer de l'argent en vendant des objets inutilisés et, d'autre part, de permettre l'achat de biens à des prix attractifs, car sensiblement inférieurs à ceux pratiqués sur le marché du neuf.

Le responsable de CASH, M. Antonio Ruggiero, travaille avec l'Office cantonal d'assurance-invalidité (OAI) depuis 2005, et a déjà à ce jour engagé 3 personnes au bénéfice d'une rente en contrat fixe. Il organise également de nombreux stages. Actuellement sur un effectif de 7 personnes, 2 ont été proposées par l'AI et engagées aux mêmes conditions que les autres employés. Elles représentent 28% de son effectif. L'entreprise CASH prouve ainsi qu'une entreprise qui a du succès depuis près de 10 ans dans une activité quelque peu particulière, est capable de réussir avec du personnel ayant fait l'objet d'une réadaptation professionnelle.

Chaque entreprise, quelle que soit sa grandeur, peut participer activement aux changements de mentalité concernant la réinsertion professionnelle de personnes atteintes dans leur santé. L'entreprise CASH en est un exemple et l'OAI tient à remercier son responsable pour son ouverture et l'excellente collaboration qui s'est nouée durant toutes ces années.

Cash - Bd de Pérolles 46 - 1700 Fribourg

☎ 026 424 44 60